

Nantes, le 26 février 2015

Périphérique nantais : une expérimentation en 2 phases, secteur Ouest

Aménagés progressivement depuis 1994, les 42 km et 23 portes du périphérique constituent une infrastructure urbaine majeure pour la distribution des circulations dans l'agglomération nantaise.

Pilotées par la préfecture de Loire-Atlantique, des expérimentations en faveur d'une meilleure fluidité de la circulation vont être testées dès mars 2015, sur le périphérique Ouest et le pont de Cheviré.

Géré par l'Etat et exploité par la DIRO (Direction Interdépartementale des routes de l'Ouest) le périphérique nantais accueille plus de 100 000 véhicules par jour sur certaines sections ce qui peut provoquer des congestions du réseau aux heures de pointe, le matin entre 8h et 9h et le soir entre 17h et 18h.

Les principaux points de congestion se situent en particulier entre les portes d'Armor et de Grand-lieu, sur le pont de Cheviré et au niveau des débouchés et des grands axes routiers (portes des Sorinières, de Bouguenais, d'Armor, de Gesvres et Vignoble), ainsi qu'entre les portes de Rennes et d'Orvault.

Depuis 2010, l'Etat et les collectivités locales partenaires se sont accordés sur un plan de modernisation des itinéraires (PDMI 2014-2016) pour mettre en œuvre une réflexion globale d'aménagement du périphérique nantais qui reste à définir jusqu'en 2020.

DES REAMENAGEMENTS AMBITIEUX

La métropole participe avec l'Etat et les autres collectivités partenaires à l'amélioration de la fluidification de la circulation et des aménagements dans le cadre de son PDU et de sa politique de déplacements en faveur du report modal (P+R, transports collectifs, déplacements doux...) et de la mobilité.

En sa qualité de maître d'ouvrage, Nantes Métropole va aménager deux opérations d'ampleur que sont l'échangeur de la porte de Rezé et celui de la porte d'Anjou.

PORTE D'ANJOU, les usagers sortant de Nantes et souhaitant rejoindre le périphérique intérieur ou l'A811, sont fortement impactés par un mouvement parasite des véhicules venant de l'A811. En 2012 des tests (in situ) de modifications des flux de circulation ou de réalisation d'une voie d'évitement du giratoire (modélisés) n'ont pas donné les résultats escomptés. De ce fait, d'autres pistes de recherche sont actuellement en cours d'études.

Calendrier prévisionnel :

- 1er semestre 2015 : études
- 2ème semestre 2015 : travaux
- 2016 : évaluation

LA PORTE DE REZE, située au sud du périphérique, constitue l'un des points d'accès les plus fréquentés de l'agglomération nantaise : 49 000 véhicules l'empruntent chaque jour ainsi que plusieurs lignes de transports en commun. Elle va faire l'objet d'une vaste opération d'aménagement,

qui devra lui permettre de gagner en accessibilité, en fluidité et en sécurité tant pour les véhicules, que pour les vélos et les piétons avec :

- la création de nouveaux giratoires,
- la reprise des bretelles d'accès au périphérique,
- l'amélioration de la performance de la ligne Chronobus C4,
- la prise en compte des modes doux.

Voie d'accès majeure au centre de l'agglomération, la porte de Rezé assure différentes fonctions avec distribution (bretelles) sur la rocade et desserte de la zone d'activités.

Cette multiplicité d'usages nécessite un système d'échange relativement complexe pour assurer l'ensemble des mouvements, tout en conservant une certaine fluidité.

En accompagnement du fort dynamisme démographique de l'agglomération, le secteur de la Porte de Rezé devrait poursuivre son développement :

- les parcs Océane d'une part et d'autre du périphérique sont encore en extension ;
- le Marché d'Intérêt National (MIN) de Nantes devrait y être transféré à l'horizon 2018 et y accueillir 120 entreprises et plus de 1 300 employés ;
- le futur pôle agroalimentaire y sera également installé.

De ce fait, la configuration actuelle de la Porte de Rezé atteindra rapidement sa limite de capacité et il est nécessaire d'anticiper la reconfiguration du système d'échanges pour lui permettre de :

- faire face à la croissance prévisible des trafics ;
- apaiser les vitesses ;
- gagner en fluidité ;
- contribuer au confort des piétons et des cyclistes ;
- renforcer la continuité au dessus du périphérique.

Sur la base d'un partenariat entre l'Etat, le Conseil général de Loire-Atlantique et Nantes Métropole, un programme d'aménagement répondant aux différents objectifs et aux conditions de circulation à l'horizon 2035, va consister à réaliser :

- 2 giratoires aux extrémités directes des bretelles du périphérique ;
- 3 bretelles d'évitement de ces nouveaux giratoires, au sud-est, sud-ouest et nord-est de l'échangeur ;
- 2 voies de circulation dans chaque sens entre les différents giratoires de l'échangeur, sauf au niveau du franchissement du périphérique sur lequel sera maintenue une seule voie dans le sens nord-sud ;
- un couloir de bus central, à voie unique mais bidirectionnel, nécessaire pour permettre la progression régulière de la ligne C4 du Chronobus.

Mais aussi à :

- Mettre en place un système de priorité par feux rouges clignotants (R24), pour donner la priorité aux bus pour l'insertion dans les giratoires ;
- Construire une nouvelle passerelle de franchissement du périphérique qui favorise les modes doux piétons et cyclistes ;
- Créer un itinéraire nord-sud en site propre pour les modes doux, lisible, attractif, confortable et sécurisé.

La livraison de l'opération globale est prévue pour mi-2017 et l'enveloppe financière prévisionnelle de 6.500.000 € TTC (valeur juin 2014).

Calendrier prévisionnel :

- Mars 2015 : désignation du maître d'œuvre
- Septembre 2015 : approbation de l'avant projet
- Été 2015 - été 2016 : enquêtes réglementaires
- Mi 2016 – fin 2017 : réalisation des travaux

Accessibilité du site du MIN

Orientations d'aménagement de la Porte de Rezé

